

DESCRIPTION DE FONCTION OFFICIELLE

Version n° : 01

Titre de la fonction : Électricienne industrielle, électricien industriel
Code de la fonction : SM270
Groupe d'emploi : Métiers et services

QUALIFICATIONS REQUISES :

Scolarité : Diplôme d'études professionnelles DEP en :
DEP électromécanique des systèmes automatisés ou
DEP électricité ou
DEP automatisation ou
DEP en électricité d'entretien

Expérience : De trois ans à cinq années d'expérience pertinente en milieu manufacturier/industriel et plus particulièrement :
1. Réseaux moyenne tension (25 000 volts)
2. Diagnostic et résolution de problèmes sur des réseaux de distribution complexes
3. Diagnostic et résolution de problèmes sur des équipements spécialisés telle que variateurs de fréquences, UPS, commutateur de transfert

Connaissances : Connaissance de la structure et des modes de fonctionnement de l'appareillage électrique de puissance de type industriel ;
Connaissance de la norme NFPA 70E et CAN/CSA Z462 pour le travail sous tension.

Autres : Certificat de qualification en électricité et Licence C
Permis de conduire valide et reconnu pour la conduite classe 5

Classement salarial : 7

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Cette personne inspecte, installe, modifie, répare ou remplace et manipule tout l'appareillage électrique des réseaux de transmission et de distribution électrique à basse et moyenne tension (jusqu'à 25 000 volts) conformément aux normes et règlements applicables, afin de maintenir un environnement sécuritaire pour la communauté et d'assurer la fiabilité des systèmes et le maintien des activités de l'UQAM.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA FONCTION :

Cette personne exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

1. Inspecte, entretient, démonte, répare ou remplace l'appareillage électrique de puissance servant à la transmission et à la distribution de l'électricité de tous les réseaux électriques à basses et moyennes tensions des bâtiments de l'UQAM;
2. Effectue les diagnostics requis, sous ou hors tension selon le cas, afin d'identifier la nature et les causes de toutes déficiences affectant les réseaux de transmission et de distribution électrique à basse et moyenne tension ainsi que leurs composantes;
3. Inspecte, entretient, démonte, répare ou remplace l'appareillage électrique nécessaire au bon fonctionnement des réseaux électrique d'urgence de l'UQAM (éclairage d'urgence, pompes incendie, systèmes informatiques, ascenseurs, etc.) incluant entre autres les commutateurs de transfert, les panneaux de distribution électriques d'urgences et les génératrices d'urgence;
4. Installe, vérifie, répare ou remplace les câbles et conduits électriques, les prises de courant, les cabinets de commutation, les centres de commande de moteurs, les appareils de chauffage, les appareils d'éclairage ainsi que la force motrice requise pour l'opération des différents systèmes et réseaux électromécaniques de l'UQAM tel que système de ventilation et réseaux de pompage;
5. Procède aux essais de matériel électrique et électronique et de composants pour vérifier la continuité, le courant, la tension et la résistance (moteurs électriques, générateurs, batteries d'accumulateurs, réseau de distribution électrique, systèmes hydrauliques et pneumatiques de commande de circuits électriques);
6. Lit et interprète les schémas électriques, les plans, les devis descriptifs et les prescriptions du Code de l'électricité et autres référentiels applicables pour déterminer l'emplacement du matériel électrique;
7. Procède aux calculs électriques permettant entre autres de déterminer les calibres de câbles à installer et de faire la sélection et l'ajustement des différents dispositifs de sécurité tel que disjoncteurs, relais de surcharge et de protection thermique lors de travaux d'installation ou de modifications à l'appareillage électrique, le tout de façon à respecter les exigences du Code de construction du Québec, Chapitre V – Électricité;
8. Détermine la catégorie de risque associée aux tâches à réaliser lors de travail sous tension et identifie les équipements de protection individuelle spécifiques à porter pour se conformer à la norme NFPA 70E et CAN/CSA Z462;
9. Maintien en condition d'utilisation tous les équipements de protection individuelle requis pour accomplir ses tâches;
10. Utilise différents outils et instruments spécialisés tels qu'ohmmètre, micro ohmmètre, mégohmmètre, caméra thermographique, perceuse à béton avec mèche au diamant, cintreuse à tuyau, treuil pour tirer les câbles;
11. Exécute des programmes d'entretien préventif et tient les registres d'entretien;
12. Est appelé à travailler dans des conditions de travail variées, telle que, travail en hauteur, dans des espaces clos, à l'extérieur été comme hiver, dans des endroits bruyants et dangereux comme dans les salles mécaniques et autres endroits difficile d'accès;
13. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis;
14. La liste des tâches et responsabilités énumérées précédemment est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par une salariée, un salarié occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.